

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2023 - (N° 273)

## AMENDEMENT

N ° II-CE60

présenté par

M. Naillet, Mme Battistel, M. Hajjar, M. Potier et les membres du groupe Socialistes et apparentés  
(membre de l'intergroupe Nupes)

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 41:, insérer l'article suivant:**

**Mission « Cohésion des territoires »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.